AFFAIRE N°22 - Création d'un Syndicat d'Initiatives de Saint-Denis - Désignation des Conseillers devant faire partie du Conseil d'Administration.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le développement du tourisme à la Réunion et plus particulièrement à Saint-Denis, exige que notre Commune se dote d'un outil de travail adéquat, permettant de recenser et de regrouper tout ce qui, de près ou de loin, intéresse le tourisme, d'assurer une concertation des différents organismes concernés et de lancer une véritable politique du tourisme dans Saint-Denis.

Il s'agit donc de créer un Syndicat d'Initiatives de Saint-Denis pour lequel je vous demande d'ores et déjà de désigner 4 à 6 d'entre vous pour suivre cette opération et faire partie du Conseil d'Administration.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus. Il s'agit d'une régularisation. Il y aura un syndicat d'initiatives à St-Denis comme à St-Benoît, à St-Paul et à St-Pierre. Je vous demande de désigner 4 ou 6 d'entre vous pour faire partié du Conseil d'Administration. Le Syndicat d'Initiatives actuel de St-Denis formera l'union des Syndicats d'Initiatives.

M. RIVIERE - Le Syndicat d'Initiatives de la Réunion manque d'initiative.

Après échange de vues, MM GERARD Marc, BOURHIS Camille, MONDON Jean-Claude, Mme ROCHE Valère, MM. AFFEJEE Abdoul-Hack et NATIVEL Philippe sont désignés, pour faire partie du Conseil d'Administration.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Bur le héfet et par délégation le Deviction des Finances et des Collectionles Locales Liquie Parton Paston Bur rapie sonforme Saint Denia le 2 février 1974 Le chif des Bureau délégné L. MOSTE